



Le 27 août 2020

Madame, Monsieur,

Pour faire suite aux déclarations du Ministre de l'Éducation Nationale, de la Rectrice de l'Académie de Poitiers en visio conférence le mercredi 26 août 2020, je tiens à vous faire part des informations suivantes concernant la rentrée des classes au collège René Caillié.

Le département de la Charente Maritime est à ce jour un département où la pandémie de Covid 19 est sous contrôle, classé en zone verte par le gouvernement. Dans ces conditions, tous les élèves de l'établissement effectueront leur rentrée à compter du mardi 1^{er} septembre 2020 (les 6^{èmes} le mardi et les autres niveaux le mercredi).

Pour autant cette rentrée pour être sereine devra se faire dans le respect de recommandations sanitaires, port du masque obligatoire (fourni par les familles) et hygiène des mains notamment. Vous trouverez sur le site du collège un document qui vous détaillera ces instructions à appliquer tout au long de la journée.

L'ensemble du personnel de l'établissement est d'ores et déjà mobilisé pour faire de cette rentrée une réussite pédagogique et sanitaire.

Une réunion des principaux des collèges de Saintes est prévue le vendredi 11 septembre pour établir un premier bilan de cette rentrée et en tirer toutes les conséquences éventuelles.

En vous remerciant de votre confiance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Olivier ZANIN

Principal du collège René Caillié